



Bureau dont les membres ne viennent plus à l'association

Par **glazzara**, le **26/02/2012** à **10:21**

Bonjour,

je suis dans une association où les membres du bureau, mis à part le présidente, ne viennent plus aux activités de l'association depuis au moins 4ans.

Suite à des problèmes internes, le nouveau bureau n'a pas été réélu avant et nous souhaiterions donc le faire prochainement en AG.

2 Questions se posent :

- Ces membres du bureau absents doivent-ils être présents lors de l'AG pour renouveler le bureau sachant qu'ils ne sont pas démissionnaires officiels ?
- La présidente peut-elle prendre des initiatives ou coopter quelqu'un pour remplacer ces membres "absents" et ainsi préparer une AG pour régulariser tout ça ?

Pour information, nos statuts prévoient que les membres du bureau soient élus pour 3 ans, du coup leur mandat est bien terminé.

Merci pour vos réponses.